



## Construction atelier professionnel sur mon terrain privatif

-----  
Par ClementArtisan

Bonjour,

Je suis artisan en EIRL.

Mon siège est domicilié à mon adresse personnel.

A l'heure, j'utilise notre garage (privé) comme atelier professionnel et pour y stocker mes marchandises.

Cependant, à titre privé, nous n'avons donc plus de place pour ranger nos biens personnels.

Est-il possible de financer et faire construire un nouveau garage par mon entreprise pour y faire mon atelier et espace de stockage ?

J'ai posé la question à plusieurs personnes, certaines me disent qu'évidemment puisque la construction sera exclusivement utilisée à but professionnel.

D'autres m'indiquent que cela ne serait pas possible puisque le terrain n'appartient pas à l'entreprise.

Pouvez-vous m'éclaircir là-dessus ?

Cordialement,  
Clément

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut toujours éviter le mélange entre biens privés et professionnels.

Le terrain est votre propriété. Si l'entreprise y construit un entrepôt, celui-ci vous appartiendra. Ce qui peut être qualifié d'abus de biens sociaux.

Donc à éviter.

Consultez votre expert comptable.

-----  
Par ClementArtisan

Bonjour,

Merci pour votre retour très rapide !

Avez-vous des solutions à me proposer ?

J'ai réellement besoin d'un espace professionnel, et je souhaite rendre notre garage privé à une utilisation privée.

Cordialement,  
Clément

-----  
Par yapasdequoi

Une suggestion : construisez vous-mêmes le local supplémentaire et louez-le à l'entreprise.

Mais surtout consultez votre expert comptable pour éviter un redressement.